

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Loblaw annonce ses résultats du deuxième trimestre de 2019<sup>1)</sup>

**BRAMPTON, ONTARIO, Le 24 juillet 2019** Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le deuxième trimestre clos le 15 juin 2019. Le rapport du deuxième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à [loblaw.ca](http://loblaw.ca) et sera déposé sur SEDAR et disponible à [sedar.com](http://sedar.com).

« Nous avons rencontré les objectifs prévus à notre plan financier pour ce trimestre », a déclaré Galen G. Weston, président exécutif du Conseil de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Notre approche en matière d'investissement et de fidélisation de la clientèle en est une à long terme et nous demeurons fidèles à notre stratégie. »

#### FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

À moins d'indication contraire, les faits saillants qui suivent rendent compte des résultats de la société liés aux activités poursuivies et reflètent l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), et de la consolidation des franchises. Voir la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise » du présent communiqué de presse pour obtenir des précisions sur la hausse de l'amortissement liée au transfert et la mise en œuvre de l'IFRS 16.

- Les produits se sont établis à 11 133 millions de dollars, en hausse de 312 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 906 millions de dollars, en hausse de 306 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018.
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 0,6 %.
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 4,0 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 4,8 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 3,3 %.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 588 millions de dollars, en hausse de 78 millions de dollars, ou 15,3 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018.
  - Le résultat d'exploitation rend compte de l'incidence favorable d'un exercice à l'autre d'environ 82 millions de dollars de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 16 millions de dollars, ou 3,1 %.
- Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 1 175 millions de dollars, en hausse de 335 millions de dollars, ou 39,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018.
  - Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> tient compte de l'incidence favorable de 290 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Normalisé afin d'exclure cette incidence, le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> a augmenté de 45 millions de dollars, ou 5,4 %.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 286 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 7 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est chiffré à 0,77 \$, ce qui est conforme à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> lié aux activités poursuivies s'est établi à 373 millions de dollars, ce qui est conforme à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup>, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée au transfert d'environ 15 millions de dollars, a augmenté de 15 millions de dollars, ou 4,0 %. L'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net au deuxième trimestre de 2019.

- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup> lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 1,01 \$, en hausse de 0,03 \$, ou 3,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup>, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée au transfert d'environ 0,04 \$ par action ordinaire, a augmenté d'environ 7,1 %, ou 0,07 \$ par action ordinaire, pour s'établir à 1,05 \$. L'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net par action au deuxième trimestre de 2019.
- Au deuxième trimestre de 2019, la société a procédé au rachat de 3,6 millions d'actions ordinaires au coût de 250 millions de dollars.
- Les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 209 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup>, à 333 millions de dollars.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La participation de la société dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019				2018 <sup>4)</sup>			
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
<b>Produits</b>	<b>11 133 \$</b>	10 821 \$	312 \$	2,9 %	<b>21 792 \$</b>	21 156 \$	636 \$	3,0 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>588</b>	510	78	15,3 %	<b>1 039</b>	886	153	17,3 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 175</b>	840	335	39,9 %	<b>2 215</b>	1 573	642	40,8 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>10,6 %</b>	7,8 %			<b>10,2 %</b>	7,4 %		
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies</b>	<b>289 \$</b>	296 \$	(7) \$	(2,4) %	<b>490 \$</b>	511 \$	(21) \$	(4,1) %
<b>Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup></b>	<b>286</b>	50	236	472,0 %	<b>484</b>	427	57	13,3 %
Activités poursuivies	<b>286</b>	293	(7)	(2,4) %	<b>484</b>	505	(21)	(4,2) %
Activités abandonnées	<b>—</b>	(243)	243	100,0 %	<b>—</b>	(78)	78	100,0 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>373 \$</b>	421 \$	(48) \$	(11,4) %	<b>663 \$</b>	782 \$	(119) \$	(15,2) %
Activités poursuivies	<b>373</b>	373	—	— %	<b>663</b>	685	(22)	(3,2) %
Activités abandonnées	<b>—</b>	48	(48)	(100,0) %	<b>—</b>	97	(97)	(100,0) %
<b>Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,77 \$</b>	0,13 \$	0,64 \$	492,3 %	<b>1,30 \$</b>	1,12 \$	0,18 \$	16,1 %
Activités poursuivies	<b>0,77 \$</b>	0,77 \$	— \$	— %	<b>1,30 \$</b>	1,33 \$	(0,03) \$	(2,3) %
Activités abandonnées	<b>— \$</b>	(0,64) \$	0,64 \$	100,0 %	<b>— \$</b>	(0,21) \$	0,21 \$	100,0 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,01 \$</b>	1,11 \$	(0,10) \$	(9,0) %	<b>1,79 \$</b>	2,05 \$	(0,26) \$	(12,7) %
Activités poursuivies	<b>1,01 \$</b>	0,98 \$	0,03 \$	3,1 %	<b>1,79 \$</b>	1,79 \$	— \$	— %
Activités abandonnées	<b>— \$</b>	0,13 \$	(0,13) \$	(100,0) %	<b>— \$</b>	0,26 \$	(0,26) \$	(100,0) %
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)</b>	<b>370,4</b>	379,4			<b>371,1</b>	382,0		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

## Autres questions liées à l'entreprise

**Mise en œuvre de l'IFRS 16** Le 30 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour 2019 incluent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique 10, « Normes comptables », du rapport de gestion de la société inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2019 aux actionnaires pour obtenir plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Aux termes de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers, qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Le tableau qui suit présente l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les résultats consolidés de la société au deuxième trimestre de 2019 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Favorable (défavorable)	Variation (en \$)	
	(12 semaines)	(24 semaines)
Résultat d'exploitation	82 \$	157 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>2</sup>	290	572
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(82)	(164)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(208)	(415)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	—	(6)
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	— \$	(0,02) \$

**Transfert de Propriétés de Choix** Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la société et George Weston Limitée (« Weston »), sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens (« la réorganisation » ou « le transfert »). La société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle a cessé de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés le 31 octobre 2018. La réorganisation a été présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toutes les données comparatives portant sur les résultats d'exploitation excluent les résultats de Propriétés de Choix. En raison du transfert, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à la société sont comptabilisés à titre de contrats de location et non à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant du transfert sont classées à titre d'améliorations locatives et amorties sur ce qui correspond à la période la moins longue entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité, jusqu'à un maximum de 25 ans. La durée résiduelle moyenne des contrats de location se rapportant à ces améliorations locatives est d'environ 10 ans. L'incidence de ce changement en 2019 devrait se traduire par une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles annuels d'environ 85 millions de dollars en regard de 2018. Les résultats financiers de la société pour le deuxième trimestre de 2019 rendent compte d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour la période postérieure au transfert de 20 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) et, pour l'exercice à ce jour, de 42 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire). Pour obtenir une description complète de la réorganisation, il y a lieu de se reporter à la rubrique 5, « Performance financière globale - Évolution des activités », du rapport de gestion de la société inclus dans le rapport annuel 2018.

**Processus et efficience** La société continue de mettre en œuvre son plan pluriannuel lancé en 2018. Ce plan a pour but d'améliorer les processus et de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des infrastructures de l'administration, des magasins et du réseau de distribution. De nombreuses initiatives sont en cours afin d'atténuer la complexité et les coûts liés aux activités commerciales en vue de mettre sur pied une structure opérationnelle à faible coût qui permettra à la société de continuer à investir dans ses secteurs de croissance stratégique. Les charges afférentes à ces initiatives seront engagées en 2019 et par la suite. Au deuxième trimestre de 2019, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 16 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience (28 millions de dollars pour l'exercice à ce jour).

## SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*;
- Le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum* et des services de courtage d'assurance, des services de dépôt ainsi que des services de télécommunications.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (12 semaines)				2018 <sup>4)</sup> (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>1)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>1)</sup>	Total
<b>Produits</b>	<b>10 906 \$</b>	<b>284 \$</b>	<b>(57) \$</b>	<b>11 133 \$</b>	10 600 \$	242 \$	(21) \$	10 821 \$
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	3 263 \$	245 \$	(57) \$	3 451 \$	3 135 \$	216 \$	(21) \$	3 330 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>	29,9 %	86,3 %	— %	31,0 %	29,6 %	89,3 %	— %	30,8 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>546 \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>588 \$</b>	458 \$	52 \$	— \$	510 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	154	21	—	175	72	16	—	88
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>392 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>413 \$</b>	386 \$	36 \$	— \$	422 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	575 \$	5 \$	— \$	580 \$	338 \$	3 \$	— \$	341 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 128	47	—	1 175	788	52	—	840
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	10,3 %	s. o.	— %	10,6 %	7,4 %	s. o.	— %	7,8 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard<sup>MD</sup> PC dans le secteur Services financiers.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (24 semaines)				2018 <sup>4)</sup> (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>1)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>1)</sup>	Total
<b>Produits</b>	<b>21 358 \$</b>	<b>550 \$</b>	<b>(116) \$</b>	<b>21 792 \$</b>	20 755 \$	472 \$	(71) \$	21 156 \$
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	6 360 \$	480 \$	(116) \$	6 724 \$	6 123 \$	424 \$	(71) \$	6 476 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>	29,8 %	87,3 %	— %	30,9 %	29,5 %	89,8 %	— %	30,6 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>947 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 039 \$</b>	758 \$	128 \$	— \$	886 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	308	40	—	348	146	31	—	177
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>639 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>691 \$</b>	612 \$	97 \$	— \$	709 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 150 \$	10 \$	— \$	1 160 \$	677 \$	5 \$	— \$	682 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	2 113	102	—	2 215	1 460	113	—	1 573
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	9,9 %	s. o.	— %	10,2 %	7,0 %	s. o.	— %	7,4 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard<sup>MD</sup> PC dans le secteur Services financiers.

## SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit représente les résultats liés aux activités poursuivies du secteur Vente au détail et reflète l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 906 millions de dollars, en hausse de 306 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 259 millions de dollars, ou 2,5 %.
  - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 7 858 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,6 % (0,8 % en 2018).
    - L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a été conforme (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,6 % (inflation de 0,1 % en 2018), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
    - Le secteur de l'alimentation au détail a affiché un achalandage moins élevé (plus élevé en 2018), mais une taille du panier plus élevée (moins élevée en 2018) au cours du trimestre.
  - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 3 048 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,0 % (1,7 % en 2018), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 4,8 % (0,3 % en 2018) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 3,3 % (3,0 % en 2018).
    - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,7 % (2,9 % en 2018) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 0,6 % (diminué de 2,6 % en 2018);
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 88 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 546 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'incidence favorable d'environ 82 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 26 millions de dollars, ou 5,7 %.
- Le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> s'est établi à 3 263 millions de dollars, en hausse de 128 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établi à 29,9 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établi à 27,9 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail se sont légèrement améliorées.
- Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 1 128 millions de dollars, en hausse de 340 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 290 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16 et de l'incidence favorable de 10 millions de dollars de la consolidation des franchises. Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 50 millions de dollars, ou 6,3 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 77 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives, normalisés afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises, ont augmenté de 24 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont améliorés de 30 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 20,3 %, du fait des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du change.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 575 millions de dollars, en hausse de 237 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018. Cette hausse tient compte de l'incidence défavorable d'environ 208 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert.
- Au deuxième trimestre de 2019, la consolidation des franchises a donné lieu à une hausse des produits d'un exercice à l'autre de 47 millions de dollars, à une augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> de 10 millions de dollars, à un accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 4 millions de dollars et à une hausse du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 5 millions de dollars.

## SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 284 millions de dollars, en hausse de 42 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018, du fait principalement de la hausse des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit ainsi que de l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 21 millions de dollars, en baisse de 15 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018, en raison essentiellement de l'augmentation du volume des opérations au sein du programme de fidélisation et de la hausse des charges d'exploitation, y compris les investissements dans la stratégie numérique, facteurs en partie contrebalancés par la croissance des produits.

## DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du deuxième trimestre de 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 1 <sup>er</sup> octobre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2019
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2019

## PERSPECTIVES<sup>3)</sup>

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

La société continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus et de l'efficacité en vue de contrer la hausse des coûts et de financer des investissements supplémentaires de façon soutenue dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, exclusion faite de l'incidence du transfert de Propriétés de Choix, la société prévoit ce qui suit en 2019 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour le secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice net;
- l'affectation d'environ 1,1 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport du deuxième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Résultats d'exploitation consolidés » sous « Autres questions liées à l'entreprise » et à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2019 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2018 et dans la notice annuelle 2018 de la société (pour l'exercice clos le 29 décembre 2018).

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

### Rapport annuel 2018 et rapport du deuxième trimestre de 2019 aux actionnaires

Le Rapport annuel 2018 et le rapport du deuxième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à [loblaw.ca](http://loblaw.ca), et à [sedar.com](http://sedar.com).

#### Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :  
Roy MacDonald  
Vice-président, Relations avec les investisseurs  
905-861-2243  
[investor@loblaw.ca](mailto:investor@loblaw.ca)

Personne-ressource pour les médias :  
Kevin Groh  
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications  
905-861-2437  
[pr@loblaw.ca](mailto:pr@loblaw.ca)

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

#### Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 24 juillet 2019 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 7986297. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site [loblaw.ca](http://loblaw.ca). Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

---

#### Notes de fin de document du communiqué de presse

---

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du deuxième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à [sedar.com](http://sedar.com) et à [loblaw.ca](http://loblaw.ca).
  - 2) Voir la rubrique 12 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du deuxième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
  - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du deuxième trimestre de 2019 aux actionnaires de la société.
  - 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le deuxième trimestre de 2019. Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-